

## TABLE DES MATIÈRES

---

### INTRODUCTION

Objet du livre : étude du nantissement des personnes dans l'ancien droit annamite. Utilité d'une étude sommaire et préliminaire de l'esclavage dans l'ancien Annam.

Les sources de documentation : le Code des Lê. — Deux ordonnances de 1460-1472. — Le Code Gia-Long. — Des ouvrages généraux sur les coutumes et les mœurs des Annamites.....

### CHAPITRE PRELIMINAIRE

#### LES SOURCES DE L'ESCLAVAGE ET LA CONDITION DES ESCLAVES

##### *Section première*

##### **Les sources.**

- A) *Les sources connues en Annam.* 1° La guerre. Rareté des esclaves de guerre. 2° Les condamnations judiciaires; la responsabilité collective des parents. 3° La naissance; les esclaves de naissance seuls peuvent être vendus.
- B) *Les sources prohibées en Annam.* 4° Mesures sévères contre la traite des sauvages des forêts laotiennes. 5° Interdiction de vendre les enfants égarés; interdiction aux parents de vendre leurs enfants et les membres inférieurs de leur famille; la voie détournée de l'adoption; protection de la loi en faveur de l'adopté. 6° Interdiction au créancier de se saisir de la personne du débiteur insolvable ou d'un des membres de sa famille. 7° Le débiteur peut engager ses services ou ceux des siens pour payer une dette. Conclusion....

##### *Section II*

##### **La condition des esclaves.**

*Généralités.* — 1° La condition relativement très douce de l'esclave; sa personnalité devant la morale et devant la loi. 2° Les distinctions sociales entre la classe honorable et la classe vile; leurs sanctions légales; la hiérarchie domestique; ses sanctions. Conclusion..

## CHAPITRE PREMIER

CAUSES ET ORIGINE DU NANTISSEMENT  
DES PERSONNES

- 1° La misère. 2° L'organisation spéciale de la propriété foncière en Annam : l'inaliénabilité des biens culturels; le nantissement des terres est une vente à réméré. 3° Prohibition de la vente des femmes et des enfants. 4° Epoque vers laquelle sont apparus les premiers textes législatifs sur la nantissement des personnes..... 28

## CHAPITRE II

PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE PLACÉES EN NANTISSEMENT.  
FONDEMENT JURIDIQUE DE L'INSTITUTION

- 1° L'engagement des enfants par le chef de famille. 2° Cas des servantes concubines; leur condition dans la famille du mari. 3° Les femmes de second rang; la coutume ne permet pas leur mise en gage. 4° La femme principale; interdiction au mari de l'engager, d'après le droit coutumier et le Code des L.É. 5° Le chef de famille; hypothèse où il peut s'engager. 6° Fondement juridique de l'institution. Réfutation de l'explication par le principe de l'abandon corporel du débiteur ou de ses enfants. 7° Explication par le dogme de la puissance patriarcale. 8° Et par le principe coutumier que l'enfant continue le père et doit payer ses dettes. 9° Statistique... 39

## CHAPITRE III

## NATURE ET CONDITIONS DU CONTRAT DE NANTISSEMENT

## Section première

## Nature du contrat.

- 1° Le contrat de nantissement des personnes est-il une vente fiduciaire, comme pour les immeubles, ainsi que cela se fait à Rome et au Siam? 2° C'est un contrat de louages de services. Différence de terminologie en droit annamite entre le nantissement des personnes et le nantissement des biens. 3° Causes de cette différence de nature entre les deux contrats. Conclusion..... 52

## Section II

## Conditions et modalités du contrat.

- 1° Existence d'une dette; le nantissement ne garantit que cette dette. 2° Rédaction d'un acte; celui-ci doit-il être authentique? Commentaire de l'article 365 du Code des L.É. 3° Consentement du chef de famille; assistance de son épouse; cas théorique de l'engagement des femmes inférieures : a) ce qui se passerait d'après le droit coutumier; b) ce qui se passerait d'après les dispositions inusitées du Code Gia-Long. 4° Prestation des services de la personne engagée. 5° Le terme; l'engagement sans terme n'est pas un engagement à vie; intérêt de la stipulation d'un terme... 58

## Section III

Condition particulière à l'engagement de la femme  
et de la fille.

- 1° Interdiction d'engager la fille à titre de femme temporaire au créancier; immoralité de la transaction et dénaturation du contrat de nantissement; sanctions légales. 2° Interdiction d'engager la femme à titre d'épouse ou de concubine à autrui; — d'après le Code Gia-Long — sanctions légales ..... 70

## CHAPITRE IV

EFFETS DU CONTRAT DE NANTISSEMENT.  
CONDITIONS PRELIMINAIRES

## Section première

## Droits et obligations du débiteur.

- 1° Obligation de fournir la prestation des services de l'individu convenu. 2° Obligation de ne pas donner de nouveau l'enfant en nantissement à une autre personne; sanction très légère de la loi. 3° Droit de retirer l'engagé au terme convenu ou à n'importe quel moment s'il n'y a pas de terme. 4° Droit de porter plainte contre le créancier lorsque celui-ci refuse d'accorder la prime légale au travail. 5° Droit de ne pas payer la dette si l'engagé est tué par le créancier; comparaison avec le cas d'un travailleur ordinaire..... 73

## Section II

Droits et obligations du créancier  
vis-à-vis du débiteur.

- 1° Obligation de recevoir l'enfant engagé; droit de demander son dégageant à l'arrivée du terme ou à n'importe quel moment s'il n'y a pas de terme. 2° Droit de demander le remboursement de la créance lorsque l'enfant a frappé ou injurié le patron ou les parents de celui-ci. Droit de demander le remboursement de la valeur des journées de travail manquées lorsque l'engagé prend la fuite; restrictions légales : les intérêts ne doivent pas dépasser le capital; interdiction de l'anatocisme. 4° Obligation de réduire la créance, a) par les amortissements légaux; b) par les primes légales au travail ..... 84

## Section III

## Condition juridique de l'engagé

1. Sa situation par rapport à sa famille naturelle, par rapport à celle du créancier et aux étrangers..... 91
- 1° L'enfant engagé ne sort pas de sa famille. 2° Argument contraire de Briffaut, d'après une note chinoise. 3° Réfutation de cet argu-

ment; commentaire de la note. 4° La notion de « l'extinction du devoir » et ses divers cas d'application. 5° Conclusion du commentaire. 6° La situation de l'engagé dans la maison du créancier; sa différence avec celle de l'esclave. 7° La hiérarchie domestique : différence de condition entre le patron et l'engagé. 8° La situation de l'engagé dans la société. 9° L'engagé peut se marier avec une personne de condition honorable ..... 106

#### Section IV

#### Condition juridique de l'engagé.

*11. Ses droits et obligations vis-à-vis du créancier.....* 106

1° Droit et devoir de l'engagé de rester dans la maison du créancier pendant le temps convenu; cette obligation est bien plutôt un devoir de l'enfant envers son père qu'une obligation envers le créancier. 2° Devoir de l'engagé de ne pas divulguer les délits commis par le patron ou par les parents de celui-ci. 3° Devoir de ne pas porter plainte lui-même contre le créancier; ses parents le remplacent. 4° L'engagé n'est pas obligé au devoir de reconnaissance après le remboursement de la dette..... 110

#### Section V

#### Droits et obligations du créancier vis-à-vis de l'engagé.

1° Droit de faire travailler l'engagé modérément. 2° Droits de correction. 3° Responsabilité civile du créancier en raison des fautes de l'engagé; réfutation de l'idée de l'action noxale avancée par Briffaut. 4° Le créancier, en avançant de l'argent pour le mariage de l'engagé, peut profiter des services de la femme mariée .... 110

### CHAPITRE V

#### Extinction du contrat.

1° Extinction accessoire : paiement global ou amortissement complet de la dette; bienveillance de la loi envers le pauvre. 2° Extinction principale : l'arrivée du terme; le nantissement de l'enfant à une autre personne; l'engagé a injurié ou frappé le patron; le décès de l'engagé ..... 114

### CHAPITRE VI

#### UN CAS PARTICULIER D'ENGAGEMENT POUR DETTE : LE GENDRE ANOMAL

##### Section première

##### Origines de l'institution

1° Origine coutumière de l'institution; défaveur du législateur à l'égard de la clause de l'anomalie. 2° Le gendre anomal est un sou-

tien de vieillesse des beaux-parents. 3° Le gendre anomal fait un stage pour parfaire son éducation morale et civique. 4° Le gendre anomal est un homme pauvre qui acquitte par son travail les frais du mariage ..... 118

#### Section II

#### La situation du gendre anomal dans la famille de sa femme.

1° Personnes susceptibles d'être gendres anomaux. 2° Nécessité d'une clause écrite dans les lettres de mariage. 3° Le gendre anomal est-il marié ou simplement fiancé? 4° Le gendre est incorporé au rôle de la famille des beaux-parents. 5° La sanction satirique du peuple à l'égard du gendre anomal. 6° L'exploitation du gendre par le beau-père; intervention de la loi..... 126

### CHAPITRE VII

#### ATTITUDE DU LEGISLATEUR FRANÇAIS LEGISLATION ET JURISPRUDENCE

1° Pourquoi la location des enfants pour le paiement d'une dette est immorale pour nos esprits modernes? 2° Attitude du législateur français : le Code pénal de 1880 et le Code civil de 1883; jurisprudence. 3° Le Code civil de 1912 et les sanctions correctionnelles de la mise en gage des enfants : le Code pénal de 1912. 4° Le Code civil de 1931; l'interdiction d'engager les services des enfants mineurs; autorisation expresse de l'engagement des services des personnes majeures. 5° Le gendre anomal devant l'opinion du législateur français; la coutume reste souveraine en raison du silence de la loi. Jurisprudence..... 134

#### CONCLUSION

L'Universalité de l'institution et la diversité de ses formes; pourquoi le législateur ne protège pas l'enfant contre le père; un coup d'œil sur la société annamite et sur ses institutions juridiques... 153